

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

### **MAJORITÉ (44 élus)**

#### **« 100 % Asnières »**

Nous avons entendu les difficultés rencontrées par de nombreux Asniérois afin de se stationner. Cette situation est en grande partie liée aux voitures ventouses ainsi qu'au stationnement d'automobilistes non-asniérois.

Nous avons donc cherché une solution sans surcoût pour les usagers car avec Manuel Aeschlimann, notre maire, nous sommes particulièrement attachés à la défense de votre pouvoir d'achat. Cela justifie d'ailleurs notre décision de maintenir le niveau des taux d'imposition communaux stable, pour la 8<sup>e</sup> année consécutive.

Le dispositif « zone bleue » pouvait répondre à ces attentes. Il a donc été expérimenté dans les quartiers de Bécon-Flachat et de Gabriel Péri. Nous avons reçu des retours très positifs. La Mairie s'est alors engagée à passer tous les stationnements non réglementés en zones bleues. Les riverains de chaque zone sont invités au fur et à mesure du déploiement de celles-ci, à inscrire leur véhicule en ligne ou en différents points physiques au choix.

Les véhicules dûment enregistrés pourront ainsi continuer de se garer gratuitement dans la limite légale de 7 jours. Pour les autres, le stationnement sera limité à une heure et demie en semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 20h sur présentation d'un disque bleu.

Le non-respect de cette limitation exposera les contrevenants à une amende de 35 euros.

La zone bleue Bac-Magenta est actuellement en cours de déploiement, les inscriptions ouvriront finalement dans le courant du mois d'octobre (après un contretemps technique) et elle sera effective dans le courant du mois de novembre.

Progressivement, nous déploierons de nouvelles zones dans tous les quartiers : encore une promesse tenue !

#### **« Centristes - UDI et Macronistes »**

Le droit au logement est un droit essentiel auquel notre municipalité et notre groupe sont très attentifs. L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des demandeurs, mais également l'entretien des bâtiments et des parties communes se doivent d'être exemplaires. Soyez assurés que nous y veillons au quotidien.

### **OPPOSITION (9 élus)**

#### **« Asnières et vous »**

##### **PARTICIPATION CITOYENNE**

Le jeudi 30 septembre se tiendra le Conseil Municipal :

- En tant que représentants d'asniérois nous espérons
  - en savoir plus sur les projets pour le Parc Robinson (appris par hasard, un commentaire dans le dossier de la majorité précise que la concertation ne sera pas organisée en amont.
  - valider enfin notre vœu du 9/07 pour développer la participation citoyenne (et les inscriptions sur les listes électorales)
  - avoir des réponses sur le programme défibrillateurs proposé par un asniérois et que nous avons relayé à plusieurs reprises déjà
  - acter la mise en place du vivier de noms de personnalités proposés par des asniérois pour baptiser des rues et lieux. Clarisse Agbénénou, médaillée olympique et qui a grandi à Asnières a ainsi été proposée depuis avril.
- LREM Catherine Sandrine Frédérique  
& Modem François  
Elus.asnieresetvous@yahoo.com

#### **« Choisir Asnières »**

Le Baromètre des Villes Marchables paru en septembre vient confirmer une politique clairement inadaptée à Asnières : 5,77/20 au global et seulement 2,77/20 (bonnet d'âne !) pour l'effort fait par la municipalité pour favoriser la marche à pied.

Pourtant, la majorité municipale s'entête dans le déni et tente de décrédibiliser l'étude, plutôt que de se remettre en question sur sa politique favorisant la densité des logements et l'automobile, toujours au détriment des piétons, des vélos et de la qualité de vie.

Il est temps que les choses changent : rejoignez-nous !

Laurent Guillard, Francesca Pasquini et Thomas Bury

Tél. 0972305741

@EELVAsnieres

#### **« Changeons notre ville »**

*Tribune non rendue*